

# Villers Franqueux

Bulletin communal n°8 - 2016



## SOMMAIRE

Edito	02
Loi NOTRe	03
Impôts locaux	03
Budget	04
Monument aux Morts	05-08
Liste des Donateurs	09
Autres travaux réalisés	09
Projets	10
Ecole maternelle	11
Manifestations	12-14
Infos utiles	15
Nouveaux habitants	16
Etat civil	16

# Edito du maire

Cet édito est le préambule au huitième numéro de notre bulletin municipal annuel, qui relate la vie de notre commune et de son environnement.

L'année 2015 s'en va, mais restera inévitablement gravée à jamais dans les mémoires eu égard à la série d'attentats horribles qu'a connu notre pays. Sans basculer dans la psychose, cette « guerre sournoise » nous impose une prise de conscience individuelle et collective face à ce nouveau mal installé durablement. Pour autant, cela ne doit pas nous empêcher de vivre normalement, librement, dans l'unité et le respect de nos différences.

2015, c'est aussi, la conférence parisienne sur le climat. Cette problématique prend tout son sens au fur et à mesure de la recrudescence de phénomènes climatiques excessifs. 2015 ne nous démentira pas suite aux conditions météorologiques inhabituelles de sécheresse et de fortes températures que nous avons rencontrées cet été.

Malgré ces contraintes climatiques, nous avons mené à bien une nouvelle saison de fleurissement réussi. Je veux associer à cette réussite, mes adjoints (es), la commission communale de fleurissement, notre agent technique, les bénévoles ainsi que la section horticole de l'IME « Le clos Villers ». Je profite de cette tribune pour leur adresser publiquement mes plus vifs remerciements. Plus que participer à l'amélioration du cadre de vie de notre commune, l'activité fleurissement permet aussi de créer du lien et des échanges entre les participants.

C'est aussi l'esprit que développent l'association « Les Francs Villageois » ainsi que le comité des fêtes, récemment créé, par les différentes manifestations proposées pour animer notre village. N'hésitez pas à répondre à leurs invitations. Votre participation nombreuse est la meilleure source d'innovation et de renouvellement des activités proposées.

L'année 2015 aura également marqué l'Histoire de notre commune par la reconstruction du monument aux morts et l'inauguration qui s'en est suivie. Je tiens à remercier chaleureusement, tous les donateurs et donatrices d'avoir participé à la souscription collective ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine. A travers cette réalisation, nous démontrons notre attachement aux valeurs de la République et contribuons à transmettre de manière durable le devoir de mémoire aux futures générations.

2016 marquera un nouveau tournant dans l'organisation des collectivités territoriales. Après les élections de décembre 2015, actant la mise en place de la gouvernance des nouvelles régions au 1er janvier 2016, les intercommunalités vont connaître une nouvelle concentration sur les bases de la loi NOTRe d'août 2015. Nous sommes concernés, au nord de Reims, par un regroupement reposant approximativement sur le périmètre cantonal. En opposition à la formation d'une communauté urbaine sur un axe Reims-Châlons, une alternative de création d'un « grand Reims » est soutenue par certains parlementaires du secteur. Cette situation peut faire l'objet d'évolutions et sera arrêté le 31 mars 2016 par le préfet pour une mise en application au 1er janvier 2017.

Au niveau communal, le gros dossier 2016 concernera la mise en œuvre de la révision du document d'urbanisme, qui devrait évoluer en un Plan Local d'Urbanisme fin 2017, début 2018 au mieux. Ce dossier est motivé pour veiller à une évolution maîtrisée de la démographie de notre commune et planifier une urbanisation plus cohérente.

D'autres projets seront à l'ordre du jour : création d'une aire de jeux pour les jeunes enfants, finalisation de la ballade fleurie, aménagements sécuritaires de voiries et poursuite de notre réflexion concernant le cimetière.

Dans l'attente de nous retrouver au cours de nos prochains rendez-vous et en cette période, je vous souhaite, au nom du conseil municipal, de bonnes fêtes et vous adresse mes meilleurs vœux de joie et santé dans l'espoir d'un monde meilleur et apaisé.

Eric MALTOT

# Loi NOTRe

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a été publiée cet été. Elle impose de nouvelles évolutions de périmètre qui concernent notre Communauté de communes. Notre intercommunalité ne compte que 8 854 habitants et les nouvelles contraintes législatives l'obligent à en compter au moins 15 000. L'instruction rappelant les modalités de mise en œuvre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) a été transmise aux préfets en août et le calendrier est très serré ! Le préfet a présenté lundi 12 octobre aux membres de la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) sa proposition de carte des nouvelles intercommunalités dans le département de la Marne. Ce projet de schéma a été transmis aux communes, EPCI et syndicats concernés qui auront deux mois pour se prononcer, soit vers mi-décembre. Puis viendra l'étape suivante : l'ensemble des avis sera transmis aux CDCI qui disposeront de trois mois pour exprimer leur position et adopter d'éventuels amendements aux projets de périmètres proposés. Avant le 31 mars 2016, le SDCI sera arrêté par le préfet et la mise en application se fera au 1er janvier 2017.

Au nord d'une communauté urbaine (composée de Reims Métropole et de la communauté d'agglomération chalonnoise), censée pesée face aux grandes villes de l'est (notamment Metz et Strasbourg) dans la nouvelle région, le préfet a projeté d'associer notre communauté de communes du Nord Champenois aux communautés de la Vallée de la Suippe, de Beine-Bourgogne et des Rives de la Suippe, soit 40 communes réunies et plus de 32 850 habitants au total.

Cette association présentée par le préfet n'est qu'un projet, à tel point que les grands élus et parlementaires du secteur ont rapidement proposé une alternative à la proposition préfectorale. Cette contre-proposition consiste en la création d'un « Grand Reims » (sans Châlons-en-Champagne) composé de 141 communes autour de Reims et 290.000 habitants environ.

Bien qu'en désaccord avec cette loi qui nous oblige à nous restructurer 2 ans seulement, après avoir créé la communauté de communes du Nord Champenois, nous allons devoir, une nouvelle fois, remettre le « métier sur l'ouvrage ». De nombreuses incertitudes concernant les compétences, la fiscalité et la gouvernance, quelque soit le futur schéma de regroupement, subsistent à ce jour.

Notre avenir est interdépendant des décisions des communes et intercommunalités voisines et malgré notre attachement à la défense réaliste de notre ruralité, la solution rémoise pourrait s'imposer à nous devant l'engouement suscité par cette alternative.

## Impôts locaux

### *Contributions Directes : harmonisation des impôts locaux*

Les impôts liés à la taxe d'habitation et les taxes foncières sont la résultante du produit des taux d'imposition par la valeur locative cadastrale. L'imposition actuelle repose sur des bases de valeur locative datant de 1970. Par conséquent, on constate des écarts importants de valeur locative entre maisons neuves et maisons anciennes, estimées selon l'apparence et les éléments de confort de l'époque. La valeur locative des maisons anciennes très souvent réaménagées et rénovées n'a pas été réévaluée.

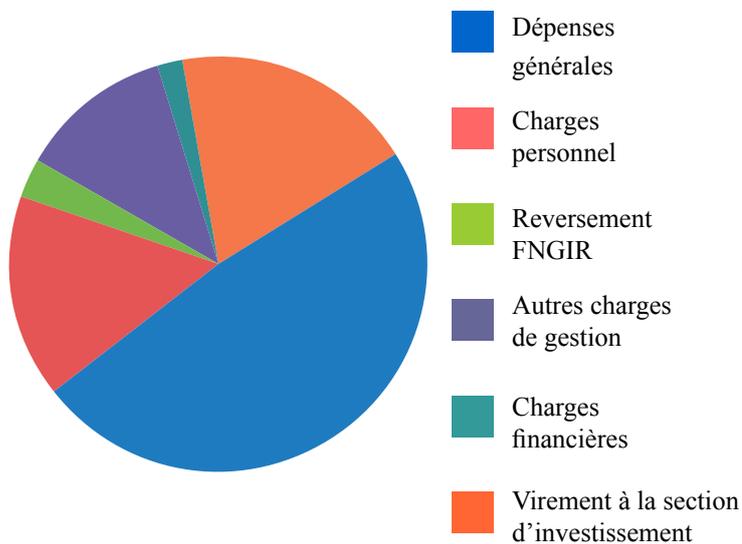
La commune par l'intermédiaire de sa commission des impôts a débuté le travail d'harmonisation des valeurs locatives dans un souci d'équité des contribuables face à l'impôt.

# Budget

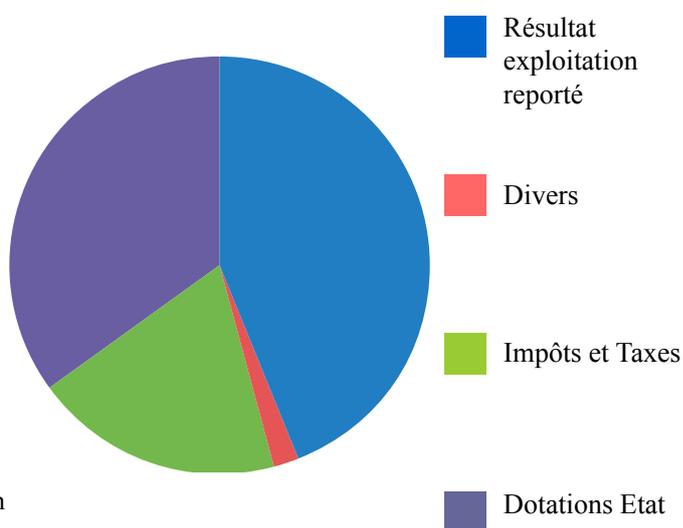
## Section de fonctionnement :

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont équilibrées pour un montant de 192 701 €.

### Dépenses



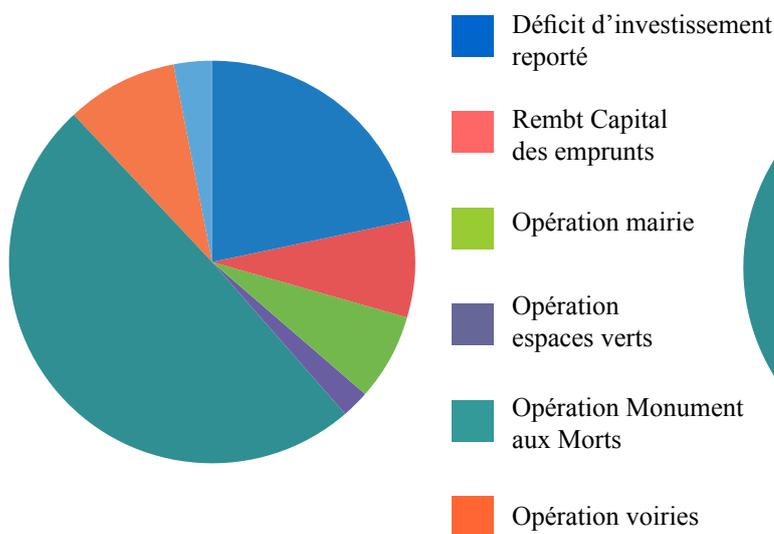
### Recettes



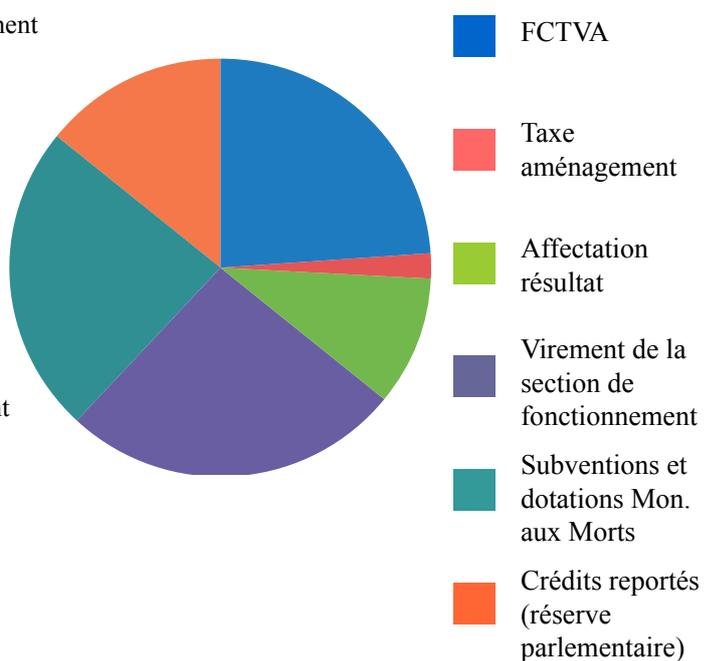
## Section d'investissement:

Les dépenses et recettes sont équilibrées pour un montant de 139 264 € (y compris les crédits reportés 2014).

### Dépenses



### Recettes



# Monument aux Morts

## **Reconstruction du Monument aux Morts:**

Pour cette année 2015, le gros chantier de notre commune a été la reconstruction du Monument aux Morts. Erigé en 1926, notre monument était en très mauvais état. Après avoir examiné une solution de restauration, sans garantie de durée, le Conseil Municipal a opté pour une reconstruction complète. Il était important de conserver l'esprit qui avait présidé à son élaboration après guerre et nous avons souhaité le reconstruire à l'identique en terme de géométrie, d'implantation et d'esthétique, afin de conserver l'aspect extérieur, mais surtout en voulant garantir une très longue vie à ce nouveau monument.



Après avoir refait la fondation en béton armé, les différents blocs ont été minutieusement assemblés, c'était une opération difficile car le plus gros bloc pesait 3 tonnes et devait s'ajuster au millimètre près.

Les éléments de décoration (palme, croix de guerre) ont été récupérés, traités et réimplantés sur le nouveau monument.

Ces travaux ont été confiés à la société Bâtiment Associés de Muizon dont il faut saluer la qualité du travail exécuté par ses compagnons. Le chantier s'est déroulé du 15 mai au 30 juillet sans aucun problème.

L'aménagement paysager, réalisé par l'entreprise Prillieux de Concevrex a mis la touche finale à ce projet.



Nous avons choisi une solution de reconstruction en blocs massifs de pierre de Soignies, qualité de pierre identique à ce qu'était les dalles de placage de la construction initiale.



Le coût de cette réalisation s'élève à 70 000 euros financé par l'Etat, la réserve parlementaire de notre Député, le Souvenir Français, l'Office National des Anciens Combattants, la souscription publique sous l'égide de la Fondation du Patrimoine et les fonds propres de la commune. Le Conseil Municipal renouvelle ses remerciements à ces donateurs. (cf. liste page 9)

Le **10 octobre 2015**, présidée par le député Arnaud Robinet, la cérémonie d'inauguration s'est déroulée sous un soleil radieux.



Après les sonneries réglementaires et les dépôts de gerbes, l'appel des victimes militaires et civils figurant sur le fronton du monument a été fait suivi d'une minute de silence en leur mémoire.



Enfin les enfants ont réussi un superbe lâcher de ballons qui a clôturé cette cérémonie.



Une chorale d'enfants du village a chanté **la Marseillaise**, puis le Père Goglin a béni le monument. S'en sont suivis les discours des différentes personnalités, quelques chants de parachutistes de l'union départementale et quelques morceaux choisis par la fanfare La Pouillonnaise.



## **Discours de Monsieur le Maire pour l'inauguration du Monument aux Morts**

### **Samedi 10 octobre 2015**

Monsieur le Député,  
Monsieur le Sénateur,  
Madame la conseillère régionale,  
Madame la conseillère départementale,  
Mr le conseil départemental,  
Mr le président de la communauté de communes du Nord Champenois,  
Mesdames et Messieurs les maires et les élus,  
Messieurs les représentants des instances militaires et religieuses,  
Messieurs les représentants du Souvenir français et de l'office national des anciens combattants,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,  
Mesdames, Messieurs, chers amis,



J'ai à vous présenter les excuses personnelles de Mr Michel Bernard, sous préfet de la Marne et du Professeur Etienne, retenu par d'autres obligations, et de manière collective les excuses des personnes qui ne peuvent être présentes à cette cérémonie.

Ce samedi 10 octobre 2015 est une date historique pour notre commune. Comme à plusieurs reprises chaque année, nous sommes réunis, aujourd'hui, devant notre monument aux morts pour son inauguration. Nous sommes aussi rassemblés, pour rendre hommage à nos morts militaires et civils, dont le nom est gravé dans la pierre de ce monument. Cette cérémonie est un grand moment de recueillement et de partage autour du devoir de mémoire, qui se trouve renforcé en cette période de commémoration du centenaire de la guerre 14-18. Cette cérémonie intervient, 100 ans après que notre village, en bordure de la ligne de front située de l'autre côté de l'actuelle 944, ait subi de lourds bombardements entraînant sa destruction quasi-totale, au cours de l'année 1915.

Notre commune, comme les 36.000 communes de France, est dotée d'un patrimoine, qu'en tant qu'élus, nous avons la responsabilité d'entretenir et de rénover. Ce devoir est d'autant plus naturel lorsqu'il s'agit d'un patrimoine historique, dont la charge symbolique, affective et émotionnelle est aussi prégnante.

Les monuments historiques, comme leur nom l'indique, appartiennent à une époque, à un lieu, à l'Histoire avec un grand H. Un monument aux morts est porteur d'histoires (celles de nos disparus, celles de nos familles, celle de la commune) et de l'Histoire, celle de notre pays, celle de la France. Cette Histoire, nous nous devons de la respecter parce qu'elle est ancrée en nous.

La guerre 14-18 fait partie de cette Histoire. Durant ce conflit, chaque famille fut concernée, toutes avaient un ou plusieurs combattants au front. Après quatre années de fureur, dans la boue des tranchées, sous les gaz et les obus, le fracas des armes laissait place aux clameurs de la victoire, pour le céder enfin au silence du deuil. Près d'un million et demi de soldats manquaient à l'appel. Trois millions d'entre eux portaient dans leur chair, leurs visages anéantis et leurs corps meurtris, les stigmates du conflit le plus meurtrier que le monde n'est jamais connu.

Sous l'impulsion des anciens combattants, le législateur a voté, de 1919 à 1925, une série de lois qui organisa l'édification des monuments commémoratifs et des cérémonies qui devaient s'y dérouler.

Près de 30.000 monuments aux morts ont alors été érigés. Concernant notre commune, c'est une délibération du conseil municipal du 29/08/1926 qui a acté les travaux de construction du premier monument aux morts. Il y a près de 90 ans, le maire de l'époque entouré de son conseil municipal a donc participé à la construction et à l'inauguration du monument originel. Ce maire s'appelait: Emile Maltot, il s'agit de mon arrière grand-père. C'est pourquoi, aujourd'hui, je préside cette inauguration avec un sentiment de fierté mêlé à une grande émotion.

Malgré des réparations régulières, la dégradation continue du monument a conduit le conseil municipal à s'interroger, dans un premier temps, sur son éventuelle restauration en profondeur. Face aux coûts prohibitifs annoncés, sans garantie dans le temps, le conseil, dans sa séance du 25 septembre 2014, a décidé de procéder à sa reconstruction. De manière assumée, nous avons fait le choix de le reconstruire à l'identique, afin de conserver son caractère original et singulier. Son implantation, ses dimensions, sa géométrie, sont en tout point identiques. Ses ornements : la croix de guerre, dont la commune a été décorée le 1er octobre 1920, et la palme sont d'origine. Le monument, contrairement au précédent, est réalisé en pierre massive de Soignies, gage de longévité.

Je tiens à féliciter l'entreprise « Bâtiments associés » pour son professionnalisme et la qualité de sa réalisation. Compte tenu de l'engagement de la commune dans sa politique de fleurissement, l'entreprise « Prillieux paysagiste » a complètement rempli l'objectif d'aménagement paysager du site renforçant la qualité d'accueil de notre centre village.

Ce projet a été financé par différentes subventions : Etat, Office national des anciens combattants et Souvenir Français et grâce à une aide, plus que conséquente de notre député de circonscription Arnaud Robinet au titre de sa réserve parlementaire. Je leur adresse, je vous adresse, au nom du conseil municipal et de notre village, mes plus sincères remerciements.

Afin de compléter le financement de notre projet, nous avons mis en place une souscription collective par convention avec la Fondation du Patrimoine. Cette souscription, nous a permis de réunir, à ce jour, un peu plus de 10.000 € de dons. Le conseil municipal et moi-même tenons à remercier chaleureusement les généreux donateurs, à vous remercier. Par votre geste, vous avez contribué à apporter « votre pierre à l'édifice ». A travers cette réalisation, nous démontrons notre attachement aux valeurs de la République et nous contribuons tous ensemble à réinscrire chez les générations actuelles et à transmettre aux générations futures le devoir de mémoire vis-à-vis de celles et ceux qui nous ont légué les valeurs de courage pour la défense de la Nation et de la démocratie, mais aussi celles du pacifisme.

En préambule, j'écrivais qu'un monument aux morts est porteur d'histoires mais il est aussi porteur d'espoir, l'espoir d'un avenir toujours meilleur, dans un monde emprunt de solidarité et de paix, afin que ces victimes de guerre ne l'aient pas été en vain.

Vive La République. Vive La France !



L'ensemble des participants a ensuite été convié à un vin d'honneur dans la cour de l'école maternelle. En rejoignant ce vin d'honneur, ils ont pu admirer une exposition de photographies, cadres, cartes postales et objets de l'époque qui avait lieu dans la grande salle de la mairie.



Le Conseil Municipal remercie vivement les enfants et les encadrants pour leur participation active à cette belle cérémonie, ainsi que Messieurs Eric et Dupont pour leur forte implication dans la réalisation de l'exposition.

# Liste des donateurs

Le Conseil Municipal publie la liste des généreux donateurs pour la reconstruction de notre Monument aux Morts et renouvelle ses remerciements.

<i>BAES Edmonde</i>	<i>GARINOIS ALLANIC Michel</i>	<i>MASSONNOT Philippe</i>
<i>BALLAN SUPPLY Michel</i>	<i>GARINOIS Philippe</i>	<i>MILLION Michel</i>
<i>BEGUIN LAUTISSIER Roger</i>	<i>GILLIER Marie Martine</i>	<i>MISSA SPEISSER Francis</i>
<i>BERTHE Jean</i>	<i>GOVERNEUR FOURQUIN Jérôme</i>	<i>MISSA Sylvie</i>
<i>BIGOT Eric</i>	<i>GRACIET Jacqueline</i>	<i>MONIER Dominique</i>
<i>BOULANGER Philippe</i>	<i>GRANDPIERRE Jean Paul</i>	<i>MOTTO DROUIN Dominique</i>
<i>BUISSON Jean Pierre</i>	<i>GUHUR Jean François</i>	<i>MOTTO GOULOT Jeannine</i>
<i>BURGER Virginie</i>	<i>HAZART Claude</i>	<i>NERET Lauriane</i>
<i>CHAMPAGNE Charles HESTON</i>	<i>HAZART Dominique</i>	<i>OUDIN Johann</i>
<i>CHAMPAGNE VILMART ET CIE</i>	<i>HERBULOT Rolande</i>	<i>PARIS Francois</i>
<i>CHAMPENOIS François</i>	<i>HERCHUELZ Sylvain</i>	<i>PAYSAGISTE PRILLIEUX</i>
<i>CHRETIEN MASSE Alain</i>	<i>HUBERT Michel</i>	<i>PECHINE Jacky</i>
<i>CIENKI Jean</i>	<i>KARIGER Eric</i>	<i>RAPACZ Philippe</i>
<i>COULON Christian</i>	<i>LALEVEE Bernard</i>	<i>ROBERT Denis</i>
<i>DALIZON Michel</i>	<i>LAMBLIN Jacques</i>	<i>ROFFINO PLONGERON Loic</i>
<i>DALIZON Yvette</i>	<i>LE DROGO BONNET Madeleine</i>	<i>ROSIEZ Alain &amp; Christine</i>
<i>DE RIBIER Jean Hugues</i>	<i>LECOMTE Guy</i>	<i>ROSIEZ HINCELIN Yolande</i>
<i>DEBROUWER Jacques</i>	<i>LEUCHTENBERGER Hermann</i>	<i>ROSTEIN David</i>
<i>DECAUDIN Dominique</i>	<i>LOTZER Gérard</i>	<i>SENEZ Jean Claude</i>
<i>DELEBECQUE Catherine</i>	<i>MALTOT Éric</i>	<i>SIMON Jean</i>
<i>DERVAULT BURY Brigitte</i>	<i>MALTOT Gérard</i>	<i>SPANNEUT Alain</i>
<i>DEUTSCHER Yvon</i>	<i>MALTOT Hubert</i>	<i>TAITTINGER Anne Claire</i>
<i>DUPREZ Jean</i>	<i>MALTOT Jean</i>	<i>THIERY GUHUR Denis</i>
<i>ENFER Lucien</i>	<i>MANGIN Camille</i>	<i>TIRCO Michel</i>
<i>Fanfare La POUILLONNAISE</i>	<i>MANGIN René</i>	<i>VALLET Hubert</i>
<i>FLOMONT Marc</i>	<i>MARCELJA Jean Claude</i>	<i>VAN DE WOESTYNE Chantal</i>
<i>FRANQUET Michel</i>	<i>MARGARIA Marie</i>	<i>VAN DE WOESTYNE Rolande</i>
<i>FUSZTEY Joel</i>	<i>MAROIS Christiane</i>	<i>VONIE Léon</i>
	<i>MASEK Bruno</i>	

## Autres travaux réalisés

### *Autres travaux en 2015:*

Le remplacement des menuiseries sur la façade ouest de la mairie.

Le remplacement de la fenêtre de la sacristie

Ces 2 opérations ont été effectuées par la société *Azur Menuiserie* d'Hermonville

# Projets

## *Pour 2016,...*

Pas de travaux lourds prévus pour cette année, mais de petits projets sont en étude...

## Aire de jeux pour les enfants

En collaboration étroite avec l'association des Francs Villageois, le conseil municipal a décidé d'étudier la faisabilité d'une aire de jeux pour les enfants du village. Si cette aire voit le jour, elle serait située en contre bas du quai afin de s'intégrer au coeur du village, non loin de l'école, pour favoriser les échanges et devenir un lieu de convivialité.



## Fleurissement et ballade fleurie



Le fleurissement de notre commune a commencé en 1996 par quelques fleurs par ci par là, puis d'années en années, il y a eu création de massifs, jardinières, suspensions. Petit à petit nous avons réussi, avec la participation des horticulteurs de l'IME, à embellir notre village, à rendre un cadre de vie agréable. La récompense du fruit de notre travail fut l'obtention de notre première fleur en 2013. Merci à tous les bénévoles et à notre employé communal.

Pour les prochaines années, il nous reste encore du travail, le projet de la ballade fleurie se met en place tout doucement. Nous souhaitons avoir un peu plus de petites mains pour continuer notre embellissement, nous vous invitons à fleurir le devant de votre maison, fenêtres ou jardins visibles depuis la route et à venir passer un bon moment ensemble avec tous vos outils.

Nous aimerions aussi un peu de respect envers certains endroits comme le lavoir rue de la Couronne et également au niveau des déjections canines, et du nettoyage de nos trottoirs.

Merci à tous et à bientôt pour la prochaine saison.



# Ecole maternelle



En cette année scolaire 2015/2016, notre petite école accueille 23 élèves : 6 petits, 11 moyens et 6 grands ! Nous devrions même accueillir un 24ème élève à la rentrée de janvier 2016 !



Cette année, nous nous intéressons aux animaux à travers différents albums, nous allons rencontrer les animaux des bois, de la ferme, de l'Afrique, de la Banquise, ... tous les animaux du monde et comprendre pourquoi certains sont en danger ! Si nous le pouvons, nous irons visiter une ferme au printemps et un zoo en fin d'année. Pour cela, nous allons organiser, tout au long de l'année, des opérations au profit de notre coopérative scolaire : vente de chocolats, vente des photos de classe, vente d'objets personnalisés par les élèves etc... Alors, n'hésitez pas à nous soutenir !



## **N.A.P. - Nouvelles Activités Périscolaires**

Depuis la rentrée scolaire 2014/2015, la Communauté de Communes du Nord Champenois a mis en place les Nouvelles Activités Périscolaire (NAP). Elles compensent sur la semaine les trois heures d'enseignement qui sont maintenant programmées le mercredi matin. Tous les enfants de l'école peuvent y participer gratuitement. Pour l'école de Villers Franqueux il a été fait le choix de proposer les ateliers NAP les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30. Les activités sont variées : coloriage, conte, jardinage, magie, jeux de société, ...

# Manifestations

## Repas des Aînés



Le 17 janvier 2015, comme chaque année, toutes les personnes de 65 ans et plus, accompagnées de leurs conjoints, étaient conviées à un repas offert par le CCAS de Villers Franqueux. C'est l'occasion pour les aînés de passer un agréable moment autour d'un repas convivial. Les personnes n'ayant pu être présentes, se sont vues remettre un colis. Après un apéritif servi en compagnie des membres du CCAS et de Monsieur le Maire, les convives ont pris place autour d'une table joliment dressée. Un loto a clôturé cet après-midi festif.

Le prochain repas des Aînés aura lieu le 16 janvier 2016 à la salle associative.

## 8 Mai Commémoration au Monument aux Morts - *Victoire de 1945*

## Concours de boules en bois

Ce 30 mai 2015, plusieurs équipes se sont «affrontées» au jeu de boules en bois organisé par l'Association "Les Francs Villageois".

Boules pas très dociles à en juger par les fous rires. Franches rigolades entre les enfants, les jeunes et les moins jeunes.

Au final, une partie de jeu de quilles a été nécessaire pour départager 2 équipes..



Les joueurs ont été rejoints par d'autres villageois pour partager le barbecue engendrant ainsi une très belle soirée sympathique.

## Rando VTT 15ème Franqueucoise

Ce dimanche 28 juin, pour la 16ème édition de la Franqueucoise, la météo était ma...gni...fi...que.

Dès 07h15, tous les bénévoles étaient sur place pour les derniers préparatifs.

Plus de 300 inscriptions, un record pour notre petite association «les Francs-Villageois».

Une sortie en famille ou entre amis, que les participants soient sportifs avisés ou du dimanche, soixantaines ou pas atteint la dizaine, ils ont voulu découvrir ou redécouvrir ce côté du massif.

Les premiers départs ont eu lieu à 07h45. Tous les ingrédients étaient présents pour une superbe matinée. Une belle météo, de beaux parcours (un peu difficiles) et des rouleurs et rouleuses. Afin de recharger les batteries, deux ravitaillements sont placés sur les parcours les plus longs qui étaient tenus respectivement par Virginie, Christine et Sylvaine, Virginie, pour ceux qui ont eu le bonheur d'y arriver. Au retour, les participants étaient accueillis par Guillaume et Serge, Michel et Quentin, Véro et Marie, qui, reconnaissons-le, ont essuyé quelques mécontentements.



En effet, c'est un fait récurrent aujourd'hui, quelques imbéciles ont encore saper les parcours. Les bénévoles ont refait le balisage et les parcours à plusieurs reprises, ramené des personnes perdues, et l'entraide entre vététistes a aussi fonctionné, merci à eux. Nous avons eu à déplorer un blessé évacué par les pompiers.

Toute l'équipe des Francs-Villageois remercie les participants, les sponsors, les conjoints et conjointes des bénévoles et elle sera ravie de vous retrouver ***l'an prochain le dimanche 26 juin 2016.***

***L'Assemblée Générale de l'Association «Les Francs-Villageois» est prévue le vendredi 29 janvier 2016.***

## 14 juillet

Pour fêter le 14 juillet, le comité des fêtes avait organisé un apéro pique-nique sur le quai, un barbecue était à disposition afin de pouvoir partager un moment convivial. Une retraite aux flambeaux à clôturer cette agréable soirée.



## Fête patronale

***05 & 06 septembre 2015***

Tous les ans, le premier week-end de septembre a lieu notre fête patronale. Le groupe "CATERPILLAR" a rencontré un franc succès. Le dimanche après-midi, notre magicien Merlin l'Enchanteur a fait profiter les enfants de ses tours de magie. Le stand crêpes et la pesée du panier mystère ont bien marché...

***Prochain rendez-vous les 03 & 04 septembre 2016***



10 Octobre Inauguration du Monument aux Morts

11 Novembre Commémoration au Monument aux Morts - *Armistice 1918*

## Noël des enfants

Vendredi 11 décembre, les enfants de Villers Franqueux ont accueilli le Père Noël sur la place du village puis l'ont retrouvé à la salle communale de Pouillon. Petits et Grands ont pu passer un agréable moment avec Jojo le chimpanzé et Fifi l'otarie, dans un spectacle de ventriloque. Cette représentation était suivie d'une collation et d'une distribution de friandises par le Père Noël. Nos chers bambins sont repartis enchantés.



## Décorations de Noël: Villers en blanc pour les Fêtes

Le Comité des Fêtes s'est vu solliciter par des villageois pour mettre en œuvre une partie des décorations de Noël. Les idées ne manquaient pas, mais tout ne pouvait pas être mis en chantier en une seule fois, c'est pourquoi ce projet pourrait se développer sur les prochaines années. Tous les décors en bois ont été faits à partir de récupération de palettes, idem pour la peinture, ajoutez-y une bonne dose de bénévoles et vous aurez 11 sapins ainsi que des étoiles, petits rennes et bonhommes de neige tout blanc.



Nous tenons à remercier M. & Mme Buisson qui nous ont prêté leur hangar pour entreposer et peindre à l'abri des intempéries. Merci à tous les bénévoles pour leurs disponibilités ainsi qu'aux enfants forts présents pendant les ateliers peinture. Rendez vous est pris pour l'année prochaine.



# Infos utiles

## Assainissement

L'assainissement est de compétence communautaire (Communauté de Communes de Communes Nord Champenois), la délégation du service public de l'Assainissement a été confiée à la société SUEZ.

Pour tous renseignements se reporter au tableau ci-dessous.



QUI	POURQUOI	CONTACT
PARTICULIER & COLLECTIVITE	<b>RELATIONS CLIENTS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• S'abonner ou résilier un contrat d'abonnement,</li><li>• Connaître le détail du prix du service de l'eau,</li><li>• Prendre rendez-vous avec l'un de nos techniciens (eau potable ou assainissement),</li><li>• En savoir plus sur la qualité de votre eau,</li><li>• Obtenir une précision sur votre facture.</li></ul>	<b>CRC</b> <b>N° cristal : 0977 408 408</b> <i>Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h</i>
PARTICULIER & COLLECTIVITE	<b>URGENCES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Toutes urgences (fuite sur chaussée, fuite avant compteur, coupure d'eau, débordement assainissement sur domaine public).</li></ul>	<b>CRC et Service d'Astreinte</b> <b>N° cristal : 0977 401 120</b> <i>7 jours / 7 - 24h/24</i>
PARTICULIER & COLLECTIVITE	<b>DEVIS ET FACTURES TRAVAUX</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tout renseignement concernant un devis ou une facture travaux (branchement neuf, extension de réseau, travaux sur poteau incendie...).</li></ul>	<b>Service Devis Facturation Marché</b> <b>03 44 97 23 70</b> <b>Fax : 03 44 97 23 77</b> <i>Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30</i>

## La TNT en Haute Définition

A partir du 05 avril 2016, la TNT (Télévision Numérique Terrestre) passe à la HD (Haute Définition). Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire avec une meilleure qualité de son et d'image. Cette opération technique importante sera accomplie dans la nuit du 04 au 05 avril sur l'ensemble du territoire.

Pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT en qualité HD le 5 avril au matin, tous les foyers recevant la télévision par une antenne râteau devront relancer le programme de recherche et mémorisation des chaînes (rescan) à partir de la télécommande de leur téléviseur ou adaptateur TNT HD.

Site: [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr)

**POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL 2016**

- 1 > Vérifier son équipement de réception TV
- 2 > S'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril
- 3 > Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes

Pour plus d'information,  
appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local)  
ou allez sur le site **recevoirlatnt.fr**

# Nouveaux habitants

Mr et Mme AMORY / MARCHAND  
Mr et Mme AUGÉ / DELAHAUTEMAISON  
Mme BERNIER – FOURNIER

Mr et Mme BERTHELOT / KLATT  
Mr et Mme BROCARD / PIERRA  
Mr et Mme DEFRUIT  
Mr et Mme DOUBLET

Mr et Mme JOUGLET  
Mr et Mme PERONNET / PETITPRETRE  
Mr et Mme THIRIET

## Etat civil

### Naissances

CHENOT Kais  
BLAIZOT Inès Sylvie

le 11 janvier 2015  
le 24 janvier 2015

**Accueil Mairie**

**Mairie de VILLERS-FRANQUEUX**  
1, Grande-Rue – 51220 VILLERS-FRANQUEUX  
Tél. **03.26.61.51.61**  
courriel : [mairiedevillersfranqueux@wanadoo.fr](mailto:mairiedevillersfranqueux@wanadoo.fr)  
Site internet : <http://www.villers-franqueux.fr>

La secrétaire de Mairie, Mme Françoise AVOINE vous accueille aux heures d'ouverture au public :  
**lundi et mercredi de 17h30 à 19 h**  
**et le jeudi de 11h à 12 h**

**Accueil CCNC**

**Communauté de Communes du Nord Champenois**  
2, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
51220 Cauroy-lès-Hermonville  
Accueil tel. **03.26.97.76.80**  
Service Général Tél. **03.26.97.76.85**  
Scolaire & Périscolaire Tél. **03.26.61.34.72**  
Transport scolaire Tel. **03.26.97.76.80**  
Eau & assainissement Tél. **03.26.61.04.86**  
Urbanisme Tél. **03.26.97.76.82**  
courriel : [contact@cc-nordchampenois.fr](mailto:contact@cc-nordchampenois.fr)

**Meilleurs vœux 2016**

**... vers deux mille seize**

**Rédacteur en chef :** Eric MALTOT.

**Rédaction :** Corinne FOURQUIN ; Madeleine LE DROGO ; David ROSTEIN ; Gérard LOTZER ;  
Marie-Claude MENOTTI ; Virginie LEGROS, directrice de l'école maternelle.

**Imprimé par :** Repricolor